

CONSEIL MUNICIPAL DE FRAGNES
SEANCE DU 08 Décembre 2014

Les Membres du Conseil Municipal se sont réunis, au lieu habituel de leur séance, le 08 Décembre 2014 à 20 h 30, sous la présidence de Monsieur Alain GAUDRAY, Maire.

Présents : BRIDAY Nathalie, DECHAUME Agnès, DURY Michel, FAUVAUX Virginie, FICHOT Dominique, GOGUE Jean-Louis, MALON Laurence, MENOTTI Claude, PARIS Fabienne, PETIT Alain, PION Bernard, SANTIAGO Patrick, WAETERLOOT Sébastien.

Secrétaire de séance : GOGUE Jean-Louis.

Approbation du procès-verbal de la séance du 10/11/2014 à l'unanimité.

Monsieur le Maire propose de rajouter les points suivants à l'ordre du jour :

- Remboursement des tickets de restauration scolaire et garderie périscolaire aux familles
- Réflexion sur la mutualisation des terrains de football

Adopté à l'unanimité

1. Avis enquête publique desserte zone Saôneor (Rapporteur AG)

Monsieur le Maire rappelle les différentes phases du projet de déviation de la desserte de la zone Saôneor dont le département est le maître d'ouvrage.

L'enquête publique a eu lieu du 22/10 au 22/11/2014 en mairie de Fragnes et dans toutes les communes concernées par le projet de déviation afin que les administrés puissent faire part de leurs remarques sur un registre mis à leur disposition.

Le commissaire-enquêteur chargé d'étudier le dossier d'enquête publique a tenu des permanences publiques où il a pu rencontrés les personnes intéressées.

Dans un délai d'un mois après la clôture de l'enquête publique, le commissaire-enquêteur est chargé de transmettre son rapport reprenant les observations recueillies ainsi que ses conclusions.

S'en suivra une déclaration préalable de travaux qui tiendra compte des aménagements éventuels puis le projet sera déclaré d'utilité publique par arrêté préfectoral si avis favorable.

Réalisation probable des travaux fin 2017 si aucun contentieux dans la procédure

Pour information, 115 signataires ont écrit sur les registres l'ensemble des communes concernées.

Création d'une association opposée au projet dont le siège se trouve sur la commune de La Loyère

Le demi-échangeur autoroutier prévu est il toujours d'actualité ?

Coût global du projet selon le commissaire enquêteur : 25 M€

Plusieurs questions sur l'impact écologique et les problématiques de l'écoulement hydraulique restent en suspens.

2. Fonds de solidarité en faveur des collectivités territoriales touchées par les catastrophes naturelles (Rapporteur AG)

Monsieur le Maire rappelle les évènements climatiques violents du 04 novembre dernier provoquant de fortes inondations sur la commune.

Un fonds de solidarité en faveur des collectivités territoriales touchées par les catastrophes naturelles a été institué par la loi de finances initiale pour 2008 (article L 1613-6 du CGCT) et ses modalités d'intervention sont définies par le décret du 25 août 2008.

Au vu des dégâts importants constatés au niveau des infrastructures routières et des aménagements de voirie et de sécurité (trottoirs, potelets...), Monsieur le Maire propose de solliciter le fonds de solidarité susceptible d'être alloué pour le financement des travaux d'investissement nécessaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DECIDE** de déposer une demande de subvention au titre du Fonds de solidarité de l'état pour le financement des travaux de réfection des infrastructures routières, de voirie et de sécurité.

3. **SYDESL (Rapporteur BP)**

Bernard PION fait part au Conseil Municipal du projet de renouvellement des luminaires d'éclairage public vétustes restants sur la commune proposé par le SYDESL.

Nombre de luminaires à remplacer : 18

Coût total de travaux : 4 573.65 € H.T.

Participation du SYDESL : 50 %

Contribution communale : 2 300 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le projet de renouvellement proposé ainsi que la contribution communale correspondante.

4. **Contrat d'assurance statutaire au 1^{er} Janvier 2015 (Rapporteur FP)**

Fabienne PARIS fait part des éléments obtenus dans le cadre de ses recherches sur l'assurance statutaire du personnel communal.

Plusieurs communes ont été interrogées et la majorité de celles-ci adhèrent au contrat de groupe CNP proposé par le Centre de Gestion de Saône et Loire au taux de 5.95% avec 10 jours de carence. Cependant, l'engagement est d'une durée de 3 ans.

Un courtier d'assurance a également été contacté, il propose une garantie sans franchise à un taux relativement intéressant. Ce dernier ne prend plus de nouveaux contrats au 01/01/2015 mais se dit prêt à répondre à une consultation pour le 01/01/2016.

Fabienne PARIS propose de reconduire le contrat d'assurance AXA pour 12 mois au taux de 6.02% et de lancer une consultation en 2015.

Adopté à l'unanimité

5. **Services périscolaires : (Rapporteur AD)**

- **Suppression des régies de recettes de la garderie et du restaurant scolaire**

Depuis le 03 Novembre 2014, les tickets de cantine et de garderie ont été supprimés suite à l'installation d'un nouveau logiciel de gestion des inscriptions et de facturation.

En conséquence, il n'est plus nécessaire de maintenir les régies de recettes mises en place dans le cadre de l'encaissement des tickets.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de supprimer les régies de recettes du restaurant scolaire et de la garderie périscolaire au 31 décembre 2014.

- **Remboursement des tickets de restauration scolaire et garderie périscolaire aux familles**

Les familles ayant encore en leur possession des tickets horaires et de repas ne pouvant plus être utilisés, seront remboursées par virement bancaire sur présentation d'un RIB.

- **Homogénéisation des règlements de fonctionnement**

Agnès DECHAUME propose à l'assemblée d'harmoniser les règles de vie collective des règlements de fonctionnement de l'ensemble des services périscolaires communaux.

Une mise à jour est également nécessaire au niveau des règlements de restauration scolaire et de garderie suite au changement des modalités d'inscription et de facturation.

Les règlements modifiés sont adoptés à l'unanimité.

6. Recensement longueur de voirie au 1^{er} janvier 2015 (Rapporteur AG)

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que chaque année les services de la Préfecture de Saône-et-Loire, adressent un courrier aux communes concernant le recensement de la longueur de voirie classée dans le domaine public communal pour la préparation de la DGF.

Monsieur le Maire expose qu'avec le classement du lotissement « les Bergères » dans le domaine public communal, la longueur de voirie communale est modifiée.

- Longueur de voirie au 1^{er} janvier 2014 : 11 715 m
- Longueur de voirie du lotissement « les Bergères » : 236 m
- Nouvelle longueur totale de voirie au 1^{er} janvier 2015 : 11 951 m

Adopté à l'unanimité

7. Manifestation des 30 ans de la Bibliothèque : Modalités de participation de la commune de La Loyère (Rapporteur AG)

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée qu'à l'occasion des 30 ans d'existence de la bibliothèque intercommunale, les communes de Fragnes et La Loyère ont décidé d'organiser une manifestation.

Il est proposé de répartir le coût financier pour chacune des communes de la façon suivante :

TOTAL des DEPENSES	Commune de Fragnes (2/3)	Commune de La Loyère (1/3)
3 416.33 €	2 277.55 €	1 138.78 €

Adopté à l'unanimité

8. Demande de subvention du Collège Jacques Prévert (Rapporteur DF)

Dominique Fichot présente le projet d'un séjour linguistique en Angleterre, organisé par le Collège Jacques Prévert, prévu du **15 au 20 février 2015**.

Le coût brut du voyage s'établit à **353 €** par élève.

Le Collège Jacques Prévert sollicite l'obtention d'une aide financière afin de rendre plus abordable la participation demandée à chaque famille.

Nombre d'élèves fragnois : 8

Il est proposé d'allouer une subvention globale de 400 € sous réserve de l'organisation effective du séjour.

Adopté à l'unanimité

9. **Décisions modificatives (Rapporteur FP)**

- **Transfert de crédits d'investissement**

Fabienne PARIS informe l'assemblée de la nécessité de délibérer sur des décisions modificatives du budget 2014 suite à des dépassements de crédits sur certaines lignes d'investissements.

DECISION MODIFICATIVE N° 1			
TRANSFERT DE CREDITS D'INVESTISSEMENT			
Chapitre	Montant	Chapitre	Montant
Chapitre 204 « subvention d'équipement versées »	- 8 000 €	Chapitre 21	+ 8 000 €

DECISION MODIFICATIVE N° 2			
TRANSFERT DE CREDITS D'INVESTISSEMENT			
Chapitre/Article	Montant	Chapitre/ Article	Montant
Chapitre 204 « subvention d'équipement versées » Article 2041582 Subvention aux autres Communes	- 8 000 €	Chapitre 21 Article 2188 Autres immobilisations corporelles	+ 8 000 €

- **Affectation de résultat de fonctionnement complémentaire**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
c/002	Excédent antérieur reporté	-7 500 €
c/7478	Autres organismes	+ 7 500 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT		
c/1068	Affectation de résultat	+ 7 558 €
c/1641	Emprunt	-7 558 €

10. Réflexion sur la mutualisation des terrains de football (Rapporteur : DF)

Dominique Fichot explique que les communes de Virey-le-Grand, Lessard-le-National, Sassenay et Fragnes possèdent chacune un **ou plusieurs** terrains de football sur leur territoire. Ceux-ci sont mis à disposition du Club de football intercommunal le S.V.L.F.

Une rencontre a été organisée avec les élus des quatre communes et les représentants du club sportif afin de réfléchir sur une éventuelle mutualisation de ces équipements.

Le club voit ses effectifs remonter depuis cette année avec 113 licenciés contre 87 l'an dernier. 10 équipes ont été formées.

Il apparaît que les terrains nécessiteraient une remise en état globale dont le coût a été estimé à environ 5 000 € par terrain.

Les vestiaires collectifs mis à disposition ne sont pas suffisants pour accueillir plusieurs équipes lors des matches.

Certains terrains ne disposent pas d'éclairage d'où l'impossibilité de jouer en fin d'après-midi en période hivernale.

Actuellement, deux terrains seulement sont utilisés par le club pour une question de proximité et de vestiaires plus adaptés.

Plusieurs pistes de mutualisation ont été évoquées lors de cette rencontre :

- Conventionnement entre les communes
- Création d'un syndicat intercommunal
- Mutualisation avec le Grand Chalon

Une nouvelle réunion avec les différentes parties est programmée dans le courant du mois de décembre afin de poursuivre la réflexion.

11. Retour du Congrès des Maires (Rapporteur AG)

Alain Gaudray fait le retour de plusieurs informations collectées lors du Congrès des Maires :

- Pérennisation du fonds d'amorçage de l'état alloué dans le cadre des NAP. Aide perçue par la commune sur une année scolaire : 8 000 € (50 € par enfant).
- Confirmation de la baisse des dotations de l'état de 30 à 40 % sur 3 ans. Estimation pour la commune de - 35 000 € jusqu'en 2017.
- Incitation financière forte dans le cadre d'un projet de fusion ou de création de communes nouvelles :
exonération de la baisse de la DGF pendant 3 ans,
majoration de 5% de la DGF sur la population fusionnée
- Economie substantielle pour commune si fusion : 60 000 €
- Principal obstacle : différentiel des valeurs locatives susceptible d'être diminué par mécanisme fiscal.

Le point concernant l'accord de principe ou non du projet de fusion sera inscrit à l'ordre du jour du conseil municipal de janvier 2015.

12. Voisins Vigilants (Rapporteur LM)

Laurence Malon présente le dispositif « Voisins vigilants » à l'ensemble du conseil municipal.

Avant de lancer la démarche, la commission de travail souhaiterait faire un sondage auprès de la population afin de connaître les personnes intéressées et susceptibles de s'investir dans ce dispositif.

Un questionnaire sera distribué dans les boîtes aux lettres avec un retour des réponses souhaitées en mairie pour le 23/12/2014.

13. Questions diverses

- 1) Courrier du CAUE 71 concernant les corrections à apporter dans le livret d'inventaire du petit patrimoine avant le 10/12/14.
- 2) Lecture du courrier de L'oiseau chalonnais.
- 3) Courrier de présentation et demande de subvention du Musée de l'école en chalonnais.
- 4) Pour information demande du club Mustang pour être présent à la Halle de Fragnes le samedi 2 mai 2015 de 08 h 30 à 09 h 30.
- 5) Demande du Grand Chalon pour accueillir une journée dédiée à la maladie d'Alzheimer le vendredi 18 septembre 2015 à la salle des fêtes de Fragnes.
- 6) Remarque de N.BRIDAY concernant l'utilisation de l'image de la commune de Fragnes sur la page Facebook de Maxime THIEBAULT.

Séance levée à 22h30